



Communiqué de presse

LE POUVOIR D'AGIR ENSEMBLE SUR SON CADRE DE VIE APPEL À PROJETS DE LA FONDATION PARIS HABITAT ET DE LA DELEGATION ILE-DE-FRANCE DE LA FONDATION MACIF



La délégation Ile-de-France de la Fondation Macif et la Fondation Paris Habitat lancent un appel à projets commun pour soutenir des projets de recherche-action ou des expérimentations visant à développer le pouvoir d'agir des habitants sur le territoire francilien, en mêlant les thématiques de l'habitat et du lien social en zone urbaine.

Le pouvoir d'agir désigne la **capacité qu'ont les habitants, jeunes et moins jeunes, à être acteurs des transformations de la société**, c'est-à-dire :

– à s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient – à peser sur les décisions qui les concernent.

A travers cet appel à projets, la délégation Ile-de-France de la Fondation Macif et la Fondation Paris Habitat souhaitent apporter leur soutien à des projets innovants **visant à donner aux habitants, et notamment les plus vulnérables, des moyens d'agir sur leur quotidien et d'améliorer leurs conditions de vie et leur cadre de vie**. Co-construction par les habitants des projets et participation à leur gouvernance, modalités d'intervention qui favorisent l'action collective, réalisations concrètes et matérielles par les habitants eux-mêmes, échange et développement de connaissances et de compétences sont autant de composantes clés en matière de développement du pouvoir d'agir.

L'ambition poursuivie par la délégation Ile-de-France de la Fondation Macif et la Fondation Paris Habitat est **de diffuser les enseignements tirés de ces recherches-action et expérimentations** afin qu'ils soient largement repris par les acteurs de la ville dans une logique d'intérêt général. C'est la raison pour laquelle une importance toute particulière sera accordée **au dispositif de suivi et d'évaluation** proposé par les porteurs de projets qui soumettront des projets.

Doté d'un montant maximum de 400 000 €, cet appel à projets se déroule en deux temps : les candidats déposent d'abord une note d'intention synthétique, permettant d'apprécier la recevabilité des projets et de procéder à une présélection. Les porteurs de projets présélectionnés sont ensuite invités à déposer un dossier de candidature complet et détaillé qui fera l'objet d'une sélection finale.

- **Du 1er au 31 mars 2023** : dépôt des notes d'intention permettant d'apprécier la recevabilité des candidatures.
- **Du 17 avril au 12 mai 2023** : envoi des candidatures détaillées pour les projets qui auront été considérés comme recevables.

Pour chacune de ces deux étapes, les candidatures sont à remplir en ligne sur :

<https://fondationparishabitat.optimytool.com/fr/>

Les **modalités de participation** ainsi que les **critères de recevabilité et de sélection** sont consultables en ligne et dans le règlement de l'appel à projets.

La délégation Ile-de-France de la Fondation Macif et la Fondation Paris Habitat étudieront l'ensemble des projets recevables afin de sélectionner les projets lauréats, qui seront soutenus financièrement. De plus, selon les besoins exprimés par les lauréats, d'autres modalités de soutien pourront être envisagées : mise à disposition de terrain d'expérimentation, mobilisation de collaborateurs dans le cadre de missions de mécénat de compétences et/ou de missions solidaires.

L'annonce des projets soutenus aura lieu en fin d'année 2023.

A propos de la Fondation Macif :

La Fondation d'entreprise Macif développe, soutient et accompagne, depuis 30 ans, des programmes socialement innovants et à fort impact en France métropolitaine. Elle détecte, valorise puis accompagne la duplication de ces solutions dans les domaines de la mobilité, de l'habitat, de la santé et de la finance solidaire.

Son action menée en collaboration avec une pluralité d'acteurs publics et privés lui permet d'accompagner des projets qui s'inscrivent dans la durée. Sa vocation est de prolonger le dessein social de son fondateur, la Macif, entreprise résolument mutualiste.

Après avoir soutenu prioritairement les mobilités et l'accès aux services essentiels durant près de 3 ans (2019-2021), la Fondation Macif a choisi de consacrer la moitié de ses ressources en 2022-2023 à la thématique **Habiter autrement et durablement pour mieux vivre ensemble**.

La Fondation Macif souhaite s'engager sur cette thématique en soutenant des solutions concrètes, durables, inclusives et originales et en agissant auprès des structures principalement issues de l'économie sociale et solidaire, ou des collectivités engagées dans une dynamique multi-partenariale, intégrant en particulier les acteurs locaux, publics ou privés.

Pour en savoir plus : <https://www.fondation-macif.org/>

A propos de la Fondation Paris Habitat :

Créée en 2016, la Fondation d'entreprise Paris Habitat a pour objectif de soutenir des projets innovants visant à imaginer et construire la ville solidaire et inclusive de demain.

Elle s'est donnée pour mission d'identifier et soutenir, grâce à l'ensemble des ressources du groupe Paris Habitat et à la mobilisation de ses parties prenantes, des projets de recherche-action ou des expérimentations à fort impact social autour de 3 axes d'intervention prioritaires :

- Une ville solidaire riche de sa diversité qui favorise l'inclusion de tous ;
- Une ville collaborative qui encourage la participation des habitants aux projets qui les concernent ;
- Une ville durable qui réintègre la nature et développe l'économie circulaire, sociale et solidaire.

Des objectifs en complémentarité avec les missions portées par Paris Habitat. Premier Office HLM francilien avec plus de 125 000 logements, Paris Habitat s'applique à faire vivre au quotidien sa mission d'intérêt général et d'acteur social engagé et responsable.

Retrouvez notre actualité sur :

- <https://lafondation.parishabitat.fr/>
- <https://www.carenews.com/fondation-paris-habitat>



CONTACTS PRESSE :

Agnès El Majeri pour la Fondation Paris Habitat

06 70 65 89 23 - fondation@parishabitat.fr

Christine Lefèvre pour la délégation Ile-de-France de la Fondation Macif

06 13 88 57 09 - clefevre@macif.fr